

FISH.22 Conclusion

Pour terminer, j'aimerais remercier les organisateurs de la conférence, qui m'ont donné l'occasion de parler des activités d'AECEC destinées à promouvoir les fruits de mer canadiens, et d'examiner l'avenir du marché pour un certain nombre d'espèces qui intéressent l'Ile-du-Prince Édouard.

La demande de fruits de mer est en train d'augmenter dans le monde entier. Or, le Canada possède de grandes capacités d'approvisionnement en ce qui concerne bon nombre d'espèces. Nous jouissons également d'une réputation bien méritée au chapitre des normes techniques, et nous bénéficions d'un environnement propre. Le marché international des fruits de mer a considérablement évolué au cours des dernières années; en particulier, il attache de plus en plus d'importance à la qualité des produits ainsi qu'aux problèmes sanitaires.

En outre, l'environnement commercial est devenu plus compétitif avec l'expansion de l'aquaculture et l'exploitation d'espèces sous-utilisées et bon marché. Le resserrement de nos liens commerciaux avec les États-Unis par le biais de l'ALE et l'unification du marché européen prévue pour 1992 offrent également au Canada une série de défis et de perspectives. Vous conviendrez donc avec moi, j'en suis sûr, que les années 90 constitueront une période intéressante pour nos exportations de fruits de mer. Je vous remercie de votre attention.